

DIRECTION DU SPORT
RLG/FB

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 OCTOBRE 2008

PROJET DE DELIBERATION

OBJET : Complexe de Saint Mathurin - Réfection du sol sportif de la salle omnisports

Rapporteur : Murielle BRIONNE

Afin de répondre aux normes sportives des fédérations et au développement du volley, handball et basket, la ville de Ploemeur a décidé la réfection du sol de la salle omnisports du complexe sportif de Saint Mathurin. Un revêtement adapté à ces différentes pratiques à été mis en place cet été.

Coût total de l'opération : 76 000 €

Le Conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « sport, jeunesse, enfance, prévention et insertion » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil général.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

Loïc LE MEUR